

## COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 18 juin 2018

Présents :

Le directeur de l'école maternelle : Mr DOUBLET.

Enseignantes de l'école maternelle : Mme BACH, Mme GAILLARD, Mme COZMA, Mme DUPLANTIER, Mme BEDARD.

Les représentants de la Municipalité : Mr ARNAUD (Le Maire), Mme CLAVEAU (Adjointe chargée des écoles),

La DDEN : Mme VIALA.

Les représentants des parents d'élèves : Mme FREYCINEL, Mme DEPARDIEU, Mme BONNAIRE, Mme BOISSOU, Mme MILAZZO

Excusés : Monsieur HUGON (IEN de la circonscription Haute Vienne 1), Madame PAGNON (Psychologue scolaire), Mr ROUX (DDEN), Mme SALINGUE, M. ELBAZE, M. LESIOUX (représentants parents d'élèves)

Ordre du jour :

Début du conseil à 18h05

### I. Effectifs et répartition des classes pour la rentrée 2018 – 2019

A ce jour (18 juin 2018) les effectifs pour la rentrée scolaire 2018 / 2019 sont les suivants :

PS	MS	GS
34	57	47

Ce qui fait un total de 138 élèves soit une moyenne de 23 élèves par classe.

Plusieurs répartitions sont envisagées et envisageables :

Solution n°1	17 PS	17 PS	29 MS	28 MS	23 GS	24 GS
Solution n°2	24 PS	10 PS 10MS	24 MS	23 MS	23 GS	24 GS
Solution n°3	24 PS	10 PS 10MS	9 MS 12 GS	9 MS 12 GS	9 MS 12 GS	10 MS 11 GS

L'équipe enseignante effectuera une première répartition d'ici la fin juin. Les listes seront affichées le vendredi 31 août en fin de journée.

Pas d'accueil des TPS, c'est l'année de naissance qui est prise en compte.

### II. Horaires rentrée 2018 – 2019

A la rentrée scolaire 2018 / 2019, les deux écoles publiques d'Aixe – sur – Vienne adopteront la semaine de 4 jours. Pour répondre à la demande des parents d'élèves (problème de familles pour récupérer à la sortie des classes un enfant à l'école élémentaire et un enfant à l'école maternelle), les horaires de l'école maternelle ont été modifiés comme indiqué ci-dessous :

	Début des cours	Fin des cours
<b>Matin</b>	8h30	11h30
<b>Après-midi</b>	13h25	16h25

Accueil 10 minutes avant : **8H20.**

Le décalage d'une demi-heure à la pause méridienne entre l'école maternelle et l'école élémentaire s'explique par le fait que les enseignants de l'élémentaire apprécient la demi-heure supplémentaire le matin pour terminer les apprentissages. Les élèves de cette tranche d'âge peuvent supporter cette demi-heure de plus. Il n'était pas possible pour des élèves de maternelle de se calquer sur le rythme des plus grands. De plus, les enfants qui mangent au deuxième service de restauration auraient mangé à 12h45 ou 13h00.

En ce qui concerne les horaires, l'équipe enseignante souhaiterait que le règlement du périscolaire s'assouplisse pour permettre aux enfants qui ont des prises en charge extérieures (orthophoniste, CMPP, soins, ...) de pouvoir être accueillis pendant la pause méridienne.

Demande d'ouverture du portail par le personnel municipal aux horaires d'arrivée d'une infirmière pour permettre des soins à un futur élève diabétique.

Mme Claveau explique qu'un personnel communal sera détaché à cet effet pour les 2 écoles. Cependant il faudra que les élèves aient un PAI ou une prise en charge extérieure à l'école mais cela ne sera pas pour des convenances personnelles.

### III. Présentation du projet d'école

Ce nouveau projet d'école s'appliquera de la rentrée 2018 à l'année 2022.

Au regard des évaluations d'entrée au CP, il est apparu que dans certains domaines du Français et des Mathématiques, les compétences étaient maîtrisées (la conceptualisation du langage, la phonologie, la lecture, la compréhension, le dénombrement, la valeur ordinale du nombre et la résolution de problèmes). D'autres compétences comme l'encodage (l'écriture des mots), le vocabulaire, la suite algorithmique, la connaissance de l'alphabet étaient moins bien maîtrisées.

Par ailleurs, ce ne sont pas les compétences scolaires qui nous posent soucis au niveau de l'école maternelle mais les aptitudes sociales, la gestion des émotions nécessaires pour pouvoir vivre en collectivité et apprendre dans un climat serein.

Le projet d'école s'articule autour de trois axes.

#### Axe 1 : Favoriser l'accessibilité de tous les élèves aux compétences de fin de cycles (cycles 1, 2, 3).

- Lire, écrire, compter et respecter autrui.

##### Objectif(s) d'amélioration prioritaire(s) :

- Écouter avec attention une histoire lue ou racontée,
- Utiliser une syntaxe correcte et un vocabulaire précis,
- S'approprier le principe alphabétique,
- Manipuler et jouer avec les nombres,
- Exprimer ses émotions de façon pacifique.

#### Axe 2 : Fluidité des parcours et qualité de la vie scolaire.

- Personnaliser, individualiser le parcours d'apprentissage des élèves selon leurs besoins.

##### Objectif(s) d'amélioration prioritaire(s)

##### Favoriser le devenir élève :

- Développer l'estime de soi,

- S'approprier ses apprentissages,
  - Être témoin de ses progrès,
  - Développer de bonnes habitudes de travail.
- Qualité de la vie scolaire.

Objectif(s) d'amélioration prioritaire(s)

Améliorer le vivre ensemble :

- Accepter les règles de vie collective,
- Accepter la différence de l'autre,
- Vivre ensemble des projets communs sur l'école.

**Axe 3 : Les parcours éducatifs.**

- Parcours éducatif artistique et culturel.

Objectif(s) d'amélioration prioritaire(s)

- Favoriser l'accès des élèves à la culture,
- Favoriser les pratiques artistiques auprès des élèves,
- Faire entrer les élèves dans différents domaines d'apprentissages par le biais de l'art en développant une pédagogie de projet.

Demande d'augmentation du budget transport pour rendre accessible les sorties culturelles.

- Parcours éducatif et de santé.

Objectif(s) d'amélioration prioritaire(s)

- Faire de l'école un lien entre les familles, les structures associatives et culturelles du secteur,
- Développer la coéducation,
- Développer le bien être de chacun.

- Parcours citoyen.

Objectif(s) d'amélioration prioritaire(s)

- Respecter les règles de vie,
- Éduquer à la sensibilité,
- Instaurer des temps de débats,
- Permettre à l'élève de devenir acteur de ses choix, participer à la vie collective au sein de l'école,
- Permettre à l'élève de devenir responsable et coopératif.

Dans le cadre de ce projet des partenariats seront poursuivis : `

- Opération « Je lis j'élis » avec la bibliothèque d'Aix sur Vienne.
- Activité numérique avec l'Espace Public Numérique d'Aix sur Vienne.
- Activité natation au sein de la piscine d'Aix sur Vienne.
- L'année prochaine Madame Syika CHAULET pourra, sous réserve de la mise en place d'un projet avec les enseignants, intervenir 6 heures par semaine au sein de l'école maternelle et élémentaire (6

heures pour les 2 écoles). Cette intervention se fera de façon ponctuelle sur une ou plusieurs périodes en fonction des projets des enseignants. Mme Claveau explique que Mme Chaulet intervenait 10 heures sur les TAP. 4 heures sont restituées à l'école de musique et 6 heures pour les écoles.

Mme Cozma explique qu'il n'y a plus d'enseignants spécialisés et que la Psychologue scolaire a beaucoup d'écoles à prendre en charge. De plus il n'y a plus de médecin de PMI. L'absence de personnes formées aux élèves à besoin particulier ne facilite pas le travail des enseignants.

Le conseil d'école émet un avis favorable à ce projet d'école.

#### IV. Bilan projets des enseignants

Cette année, les classes de Grande Section ont participé au projet Fantacirque qui a vu son aboutissement le mardi 29 mai sous le chapiteau de Nexon. Une représentation a également été donnée aux familles le jeudi 14 juin dans la cour de l'école.

Les classes de Moyenne Section ont, quant à elles participé au projet APER (Attestation de Première Éducation à la Route) et, avec le financement de la DRAC, elles ont pu financer l'intervention de Mr LAVOUTTE (plasticien) pour créer des panneaux de signalisation. Grâce à l'aide de la municipalité et aux idées de mise en œuvre de Mr NARP (responsable des travaux de voirie), ces panneaux verront le jour pour être installés sur le terre-plein du gymnase Sylvain Chazelas dans la rue Georges Emmanuel CLANCIER. Mme Bach remercie M. Narp et la municipalité. Les panneaux seront conçus avant la fin de l'année 2018. Les PS ont, quant à eux, participé à la semaine de l'école maternelle et sont sortis au centre nature la Loutre pour découvrir la nature.

Le 12 juin, dans le cadre du projet « Je lis j'élis », en partenariat avec la bibliothèque municipale et la BDP, les deux classes de GS ont eu la chance de pouvoir rencontrer et échanger avec Mme Sibylle Delacroix auteur du livre « Graine de sable »

Les 6 classes ont mis en scène leur spectacle de fin d'année. L'équipe enseignante remercie la mairie pour la mise à disposition du centre culturel Jacques Prévert et du personnel nécessaire au bon déroulement des représentations. Merci également à M. Le Maire d'avoir mis à disposition la cour pour le spectacle des GS.

Pour les séances de natation, l'école maternelle a demandé (lorsque la municipalité a demandé les souhaits de l'équipe pédagogique) une mise en place des séances de piscine durant les périodes 4 et 5 de l'année scolaire. Les raisons étant qu'en début d'année les élèves de GS ne sont pas autonomes, qu'il est parfois difficile de mobiliser des parents toute une année pour encadrer les groupes piscine, que les séances de natation prennent du temps (déplacement, habillage, ...) même si elles ne durent que 30 minutes.

18h50 : arrivée de M. Le Maire (Commémoration de l'appel du 18 juin).

Mme Claveau précise que la demande de l'école maternelle pour la piscine en P4 et P5 sera retravaillée au vu des derniers éléments annoncés au conseil d'école de l'élémentaire.

Opération « Chantons le monde » : différents parents sont venus nous faire découvrir les cultures étrangères (chansons, cuisine, ...)

## V. Bilan financier coopérative scolaire

Au 28.02.18, il restait 2200,22 € sur le compte de la coopérative du Crédit Agricole.

ENTREES	SORTIES
Dépôt chèque des Bout'en Train : 122 € (spectacle JMF)	Fantacirque : 66.80 €
Dépôt chèque des Bout'en Train : 367.50 € (spectacle de Mme Besse et sortie PS)	Spectacle de JMF : 164.50 €
Dons coopérative scolaire : 30 €	Spectacle de Mme Besse : 500 €
Remboursement Bayard : 25 €	Boites de rangement pour instruments de musique : 50 €
Versements espèces familles spectacle JMF : 47 €	Coffres de rangement pour jeux extérieurs : 64 €
Versement espèces familles spectacle Besse et sortie PS : 142.45 €	Rouleau plastifieuse à froid : 179.40 €
Versement espèces familles achat de photos : 668 €	Cotisation MAE (reliquat) : 4.21 €
	Sortie Centre La Loutre : 235 €
	Envoi de chéquier : 1.70 €
	Achat de petit matériel : 233.38 € ( <i>ingrédients, filtres à café, colle bricolage, yeux, chenilles, colorants, gâteaux, bonbons, pailles, pipettes, appareil à bulles, graines</i> )
<b>TOTAL : 1401.95 €</b>	<b>TOTAL : 1498.99 €</b>

Au 31.05.18, il restait 2103.18 € sur le compte du Crédit Agricole.

Nous remercions les parents pour leur générosité lors de l'achat des photos scolaires (1250 €) et lors de la vente des programmes des spectacles de leurs enfants (422 €). L'équipe enseignante continuera à proposer des spectacles et des sorties à moindre coût.

Nous remercions les Bout'en Train pour leur participation à tous nos projets (spectacles, sorties...). L'association des Bout'en train continue. Après l'AG 2 nouvelles personnes sont inclus dans le bureau et une nouvelle présidente : Mme Guillotin. Un classeur jaune est à disposition des parents pour une visibilité sur la Coopérative scolaire.

## VI. Les T.A.P. (La fête des T.A.P.).

La fête des TAP sera organisée au sein de l'école maternelle le vendredi 6 juillet en même temps que le goûter participatif des parents d'élèves. Cet événement a lieu à l'école maternelle pour que les enfants et les parents puissent jouer au jeu de l'oie qui a été conçu pendant les TAP et peint par M. Narp vivement remercié.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, les enfants de la garderie seront séparés des autres enfants pendant la fête des TAP.

## VII. Travaux

Le lundi 28 mai, Mme VIALA et Mr ROUX sont venus pour réaliser la visite annuelle des DDEN. Ils ont observé une école bien entretenue malgré de petits travaux de maintenance à assurer :

- réfection des peintures dans la classe de PS de Madame GAILLARD,
- Une douche à l'italienne et un lavabo rendraient plus fonctionnelle et hygiénique la toilette des enfants dans la salle d'hygiène des PS.

- Le sol de la salle de jeu serait à refaire ainsi que le revêtement des marches donnant sur les classes de petite section.

A ces travaux, on peut ajouter la fabrication d'étagères dans l'atelier (pièce entre les deux classes de GS) qui sont demandées depuis deux ans. M. Le maire précise que lors du budget les étagères sont prévues. La peinture pour la classe des PS sera prévue l'année prochaine car cette année des classes seront refaites à l'élémentaire.

### VIII. Questions des parents d'élèves :

Remerciements à la municipalité et aux enseignants de la part des parents d'élèves pour les spectacles. Moins de problèmes liés à la place dans la salle Jacques Prévert.

- Le retour à la gratuité de la garderie est-il envisagé étant donné la suppression des TAP à la rentrée 2018 ?

La réponse de la municipalité est négative. La tarification de la garderie n'a jamais été mise en place pour absorber la mise en place des TAP. Garder la garderie payante est une réflexion dans le budget global de l'école. M. le maire s'engage à ne pas bouger les prix pendant la durée du mandat. De plus, la garderie débutera à 7h15 sans augmentation des prix.

La garderie se fera toujours en maternelle et il y aura un changement pour l'élémentaire car l'E.M.A. (Espace Multi - Activités) sera changé en bibliothèque.

- Poux : problème récurrent cette année. Quelles actions possibles ?

Demande d'intervention d'une infirmière mais pas d'équipe de PMI au complet (secrétaire, médecin d'un autre secteur, puéricultrice...). Les enseignants demandent que les parents signalent lorsque l'enfant est porteur de poux afin de coller un mot.

- Grève : du 22 mai. L'information a été donnée le vendredi soir et compte tenu du lundi férié il était difficile pour les parents de s'organiser. La municipalité a été prévenue le jeudi soir. M. Le maire a pris avis de l'IEN pour savoir si l'école était tenue d'ouvrir. La réponse positive est donnée le vendredi matin par l'IEN. La municipalité a mis 2 agents au service de l'école maternelle ce jour, pour des questions de sécurité mais pas pour pallier le travail des ATSEM.

- Travaux : les travaux concernant la nouvelle entrée et ceux du sol auront-ils lieu cet été ? La réfection du sol a été budgétisé mais le maître d'œuvre a demandé des investigations supplémentaires. Ceci a entraîné un retard pour la réalisation des travaux (rideau de douche, mitigeur et une étagère), qui seront prévus pour l'année prochaine. Cependant des endroits seront à sécuriser (nez de marche, couloir des GS, aire de garderie). Le sol aura un coût de 115 000 €.

La douche des PS dans la salle d'hygiène est à revoir. Prévoir des travaux pour sécuriser et améliorer le lieu avant la réalisation des travaux rideau de douche et une étagère. Il faut prioriser la salle de douche. Voir la liste des travaux et du matériel à acheter.

Des travaux d'accessibilité pour les différents handicaps sont prévus cette année.

La rue Clancier sera accessible prochainement. La partie inférieure de la rue sera bitumée ultérieurement après la réalisation de la nouvelle entrée et la création d'une rampe d'accès. Installation d'un visiophone et d'un seul portail pour des raisons de sécurité. Travaux réalisés à la rentrée.

Le parc multisport sera réalisé à la rentrée.

- Goûter participatif :

Un goûter participatif aura lieu le vendredi 6 juillet à partir de 16h30 en même temps que le Festi-TAP.

- Questions diverses

1) Production pour les fêtes des mères et des pères.

Ceci n'est pas une obligation des programmes d'apprentissages. Les enfants font une production pour leur année scolaire. De plus, il y a de plus en plus de situations familiales singulières. Le rôle de l'école est d'assurer une stabilité émotionnelle pour les enfants et d'effacer les différences entre les enfants.

2) Piste d'amélioration pour la création d'un blog

Les photos ne sont pas protégées. Les enseignants ont fait des démarches auprès de l'inspection pour avancer sur le projet « Seesaw ». Or les ERUN ( Enseignants Référent aux Usages Numériques)précisent que ce site héberge les photos aux USA et qu'elles ne sont pas protégées.

3) Réunion de pré rentrée pour les PS appréciée.

4) Sécurité sur du temps périscolaire : une famille a pu récupérer son enfant (grand-mère) sans demande de pièce d'identité.

Fin de la séance à 20h07

Fait à Aix sur Vienne, le 18 juin 2018

Mme DUPLANTIER

M. DOUBLET

Secrétaire de séance

Président du conseil d'école.